

De 42 à 21 maisons de tourisme en Wallonie pour 2016

Le ministre régional du Tourisme, René Collin, présentera ce lundi à Bastogne son projet de rationalisation des maisons de tourisme.

● Interview : Julien Bill

René Collin, vous participerez ce lundi à une réunion à Bastogne avec les représentants des 42 maisons de tourisme wallonne. On parle d'un projet de rationalisation des maisons de tourisme. Y sera-t-il évoqué ?

J'y suis évidemment attendu avec intérêt par le secteur puisque la déclaration de politique régionale a effectivement prévu une rationalisation des maisons de tourisme. C'est la première fois que je rencontre les acteurs des maisons de tourisme. Outre les grandes lignes de la politique touristique, j'y évoquerai évidemment les priorités de la réorganisation des maisons du tourisme.

Que prévoit ce projet de rationalisation ?

Les maisons de tourisme, inaugurées dans un décret de 1999, se sont créées petit à petit et, depuis 2004, sont au nombre de 42 pour toute la Wallonie, 12 pour la province de Luxembourg. Or, sur le terrain, il faut bien constater qu'elles sont trop nombreuses, que certaines ont parfois du mal budgétairement. Je souhaite qu'on réfléchisse dorénavant plus en terme de bassins touristiques. L'objectif régional est ainsi de passer de 42 maisons de tourisme à la

moitié. Les besoins touristiques seront mieux rencontrés avec des maisons de tourisme plus fortes. Le but est que ces futurs bassins touristiques créent davantage de produits et d'éviter la dispersion des moyens humains et budgétaires, comme c'est actuellement le cas. Je veux que cette réforme se concrétise à l'échelle 2016. Je souhaite privilégier la concertation, l'écoute.

Comment ce projet est-il accueilli ?

Je suis très satisfait de constater que dès que cette volonté gouvernementale a été annoncée, de très nombreuses maisons de tourisme ont spontanément commencé à se parler davantage. Certaines ont même envisagé des scénarios de rapprochement, voire déjà à me les proposer.

Qui dit rationalisation dit bien souvent pertes d'emploi. L'envisagez-vous ?

Je veux être très clair ! Cette rationalisation ne se traduira pas par une diminution du nombre d'emplois. Mais, plutôt par une plus grande spécialisation de chacun de ces emplois.

Il va donc y avoir un redécoupage ?

Effectivement, ce redécoupage se structurera dans la concertation avec les maisons de tourisme et

ceux qui les font vivre, avec les communes sans oublier les fédérations provinciales qui doivent pour moi jouer encore davantage un rôle de coordination.

Quels seront les critères de ce redécoupage touristique ?

Il faut que les territoires soient de taille suffisante et correspondent à un vrai bassin touristique clairement identifié. Parfois, cela justifiera même de négliger les frontières administratives, provinciales. Ainsi le bassin touristique des Lacs de l'Eau d'Heure est animé par deux maisons de tourisme sur deux provinces différentes. J'envisage bien et je leur en ai déjà parlé, qu'elles puissent se regrouper.

Comment cela se traduira-t-il en province de Luxembourg ?

La vallée de la Semois, par exemple, permet une cohérence territoriale au-delà des limites provinciales. La vallée de la Lesse est dans ce cas de figure également. Il n'est par ailleurs pas normal que des maisons de tourisme ne concernent que deux communes. Je pense ici à des maisons de tourisme comme celle du pays de Marche-Nassogne, La Roche et Houffalize ou encore Gouvy et Vielsalm. Ces dernières seront bien entendu concernées par cette

réorganisation. Mais, je le répète, tout se fera dans la concertation.

Selon vous, quels seront les avantages de cette réforme ?

On ne dépensera peut-être pas beaucoup moins d'argent, mais on le dépensera mieux. Cette restructuration permettra d'améliorer la diversité et l'excellence des propositions touristiques wallonnes. Une de mes priorités est ainsi de développer le marketing affinitaire, qui vise à proposer des produits touristiques en fonction de l'intérêt des clients. C'est ainsi qu'il faut davantage développer le tourisme handicap, le tourisme d'affaire, le tourisme mémoriel, le tourisme gastronomique ou lié à l'événementiel...

Vous souhaitez lancer la thématique vélo pour l'année 2016 ?

Effectivement, l'année 2016 sera dédiée au vélo. Il faut donc que tant au niveau wallon, qu'au niveau de tous nos territoires, on puisse proposer une véritable offre vélo, avec des circuits, pas isolés, mais reliés entre eux. Avec aussi des packagings proposant des forfaits hôtel, restaurants, attractions, avec matériel à disposition, avec également des événements d'envergure et une image de marque forte. ■

« Cette rationalisation ne se traduira pas par une diminution du nombre d'emplois. Mais, plutôt par une plus grande spécialisation de chacun de ces emplois. »

Renforcer les liens transfrontaliers

Le ministre wallon du Tourisme souhaite également renforcer les liens avec les régions transfrontalières. Notamment avec l'Ardenne. « Pour la première fois, des moyens wallons viendront épauler le Groupement d'intérêt économique (GEIE) Ardenne dont j'ai été le fondateur ». Le ministre René Collin sera par ailleurs bientôt le futur président de la Grande Région (Wallonie, Grand-Duché, La Lorraine française, la Saare, la Rhénanie Palatinat), les deux années qui viennent. « Je veux évidemment profiter de cette opportunité pour renforcer les échanges touristiques dans cette région au cœur de l'Europe, qui compte 12 millions d'habitants. » ■ **J.B.**